



Quentin FOUREZ
1 Place Maréchal Gallieni
27500 PONT-AUDEMER
Téléphone : 02.79.05.00.22

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

Maître Quentin FOUREZ, notaire à PONT-AUDEMER (27500), 1 place Marechal Gallieni.

CERTIFIE et ATTESTE par l'intermédiaire de Shine :

- Avoir reçu en dépôt la somme de MILLE (1000) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée TIR INVEST, SAS en formation dont le siège social sera situé à 1 Chemin D'etiolles, 91250 Saint-germain-lès-corbeil ; et
- Avoir constaté que ces versements correspondaient au montant des sommes indiquées comme versées par chaque associé sur un compte ouvert à leur nom auprès du notaire soussigné.

Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- La société FINANCIERE ENBO, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1 chemin d'etiolles, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil, immatriculée au RCS de EVRY sous le numéro 918 702 473, la somme de 500,00 euros
- La société WLCE CONSEIL, SASU au capital de 17 100 euros, dont le siège social est situé 6 rue des dinandiers, 94440 MAROLLES-EN-BRIE, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 910 250 182, la somme de 500,00 euros

Ainsi qu'il résulte des relevés des comptes ouverts au nom desdits associés auprès du notaire soussigné.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Pont-Audemer, le **07 SEP. 2026**

Par Maître Quentin FOUREZ, Notaire.



L'Office est engagé dans la lutte contre la fraude, nous vous confirmerons l'authenticité de ce certificat à l'adresse suivante: accueil_office@27091.notaires.fr

Office Notarial de Maître Quentin FOUREZ, 1 place Maréchal Gallieni 27500 PONT-AUDEMER

Tél. 02.79.05.00.22 Mail. quentin.fourez@notaires.fr Site. www.fourez.notaires.fr

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h. Réception sur rendez-vous. SIREN. 839 670 056 00010

TVA FR11839670056 – Membre d'une société agréée – Le règlement des honoraires par chèque est accepté.